

28 octobre 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Discours du Président de la République sur les assises des Outre-mer

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI.

Bonjour à vous et pardon de vous avoir fait attendre, la déambulation a pris un peu plus de temps que prévu mais les attentes sont fortes et le besoin de dialogue l'est tout autant et donc pardon de vous avoir fait attendre sous le soleil !

Mesdames et Messieurs les ministres,

Messieurs les parlementaires,

Monsieur le président de la collectivité territoriale de Guyane,

Messieurs les présidents des collectivités et régions d'outre-mer,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs, les chefs traditionnels que je remercie d'avoir pris la peine de venir jusqu'ici alors que je sais que les distances sont parfois extrêmes,

Monseigneur,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Chers amis,

C'est une grande joie pour moi d'achever avec vous ce déplacement de trois jours en Guyane. Le président Rodolphe ALEXANDRE le sait bien, c'est une terre qui m'est chère. J'y suis venu à chaque moment important de mon parcours et je tenais à être dans ce morceau de la République plongé au cœur de l'Amazonie pour, avec vous aujourd'hui, lancer cet exercice des assises de l'Outre-mer.

Cet exercice, la ministre de l'Outre-mer qui est à mes côtés, accompagnée de plusieurs de ses collègues, a la charge de le conduire, de le coordonner. Et il s'achèvera d'abord en janvier prochain avec une remontée du terrain et donc tout le travail que vous aurez à conduire ici élus, responsables socioprofessionnels, société civile pour faire remonter les idées, les besoins, fonctionnaires de l'Etat, et faire valoir vos vues, vos projets.

De janvier au printemps, il y aura un travail intense interministériel pour acter de décisions qui conduiront à des modifications profondes.

Mais ce que je veux vous dire avant tout, je voulais qu'une chose soit retenue de notre déplacement en Guyane, c'est que je veux qu'une nouvelle page s'ouvre de la relation entre l'Etat français et l'ensemble des territoires ultramarins ; une histoire qui ne sera pas faite de promesses non tenues, d'engagements budgétaires dont plus personne ne comprend même la logique, de milliards accumulés sans qu'on explique jamais les délais et d'une relation toujours asymétrique où on regarde l'Etat comme quelqu'un à qui on demande et qui ne fait jamais assez et où l'Etat regarderait ces territoires comme une charge et non plus comme une chance.

Ce que je veux que nous ouvrons comme page nouvelle de la relation entre la République et tous ces territoires qui sont tous des territoires de la République, c'est celle d'une responsabilité partagée, responsabilité d'un Etat qui doit assurer la sécurité et l'autorité partout de manière intransigeante et à chaque fois que la sécurité n'est pas assurée comme elle doit l'être sur tous les territoires de la République, nous manquons à nos concitoyens. C'est que partout, nous devons faciliter les projets, aider à réussir avec des contraintes qui ne sont pas les mêmes parce que la géographie est différente, parce que la dynamique régionale est différente en facilitant, en adaptant, en encourageant mais c'est qu'une responsabilité nouvelle aussi doit être prise par les élus, les milieux socio-économiques, l'ensemble de nos concitoyens qui doivent prendre leur part de cette nouvelle page et non plus dès qu'il y a un problème dire « c'est l'Etat » comme je l'ai trop souvent entendu ; non plus dès qu'il y a une difficulté se retourner vers l'un ou vers l'autre mais regarder la part qui peut être prise et qui doit

être prise.

C'est fort de cette méthode qu'ici en Guyane, je n'ai pas voulu céder à quelque facilité que ce soit. J'ai entendu encore il y a un instant ceux qu'on appelle « les grands frères » à visage découvert et s'exprimant de manière responsable, je les respecte, il porte une voix, celle de la société civile mais quand cette voix s'agrège à celle de ceux qui portent des cagoules, sont des délinquants ou quand cette voix vient bousculer l'ordre républicain, et considère qu'elle est plus légitime que celle des élus de la République, cela ne me va pas. Ils seront entendus dans le cadre de l'exercice des états généraux portés par le président ALEXANDRE et de nos assises de l'Outre-mer. Mais les élus doivent prendre aussi leur part et ils portent cette légitimité avec laquelle je veux que la République travaille.

Et lorsque je vois des élus de la République jouer avec ces mouvements sociaux pensant que la colère des uns pourrait arranger leurs affaires, je leur dis avec beaucoup de force qu'ils perdent le fil de ce qu'est leur mandat, qu'ils jouent à un jeu dont ils ne maîtriseront pas les fins et que je n'irai pas les secourir le jour où ce jeu se retournera contre eux mais je vous le dis aussi, tout ce que nous pourrons dégager de moyens sur chacun des territoires et les trois présidents que je vois là et que je connais et dont je sais l'esprit de responsabilité le feront, ce sera aux collectivités, aux élus de l'accompagner, aux maires que j'ai rencontrés il y a deux jours, aux parlementaires qui sont aussi là, guyanais ou guadeloupéens, de l'accompagner, de faire que lorsqu'on développe des moyens pour avoir de nouveaux chantiers, ces moyens, il faut les utiliser pour aider les entreprises qui sont sur place et non pas aller chercher des entreprises qui sont dans l'Hexagone ou à des milliers de kilomètres ! Le Code des Marchés publics le permet ! Là aussi, nous en ferons la promotion, l'explication ! Je le dis aux entrepreneurs qui sont ici présents, ces moyens qui seront déployés, ils ne doivent pas être utilisés à faire du profit de manière parfois trop facile ou à consolider des situations de monopole qui trop souvent existent et entretiennent la vie chère ; ils doivent donner leur chance à chacune et chacun comme vous le faites, nous l'avons vu à Maripasoula ou à Kourou en ouvrant à des contrats d'insertion, à des jeunes Guyanais, à des jeunes Guyanaises qui vont pouvoir pour la première fois avoir un contrat de travail !

Si tout le monde joue le jeu, élus, fonctionnaires de la République, responsables socioéconomiques, responsables traditionnels nos territoires peuvent retrouver un destin mais il faut que chacune et chacun prenne sa part de responsabilité et résiste aux tendances auxquelles nous avons trop cédé depuis des décennies. Et cette facilité, c'est laquelle ? Celle d'un Etat qui suit les procédures habituelles et qui explique que la lenteur de l'Hexagone, on peut la supporter à La Réunion, à Mayotte, ou en Guyane. C'est faux ! L'Etat doit adapter ses procédures et tout bousculer ici et partout !

Les facilités, ce sont quand les élus dès qu'il y a un problème disent « c'est l'Etat, la République doit nous donner davantage » et ne regardent pas les délais qu'ils peuvent aussi accélérer », ne s'attachent pas à avoir une maintenance au niveau ou cèdent à des facilités parce que les pressions locales sont fortes. Je serai toujours à vos côtés lorsque vous décidez de porter cette voix de la raison, de l'autorité, du sérieux. Vous l'avez fait, président ALEXANDRE, durant trois jours ; je vous en remercie. L'Etat en la personne du préfet sera constamment avec vous sur ce discours.

Mais céder aux facilités, c'est aussi quand on cherche à faire un procès trop facile aux uns et aux autres pour faire des profits rapides, pour développer ses intérêts propres et ne pas aider à développer un territoire où l'on est. Nous sommes tous les garants de la réussite des territoires de la République, quels qu'en soient les océans, quelles qu'en soient les latitudes. C'est cette nouvelle page que je veux ouvrir.

La première page de la relation entre la République et ses territoires, elle a été ouverte par, cher président, un grand Guyanais, Gaston MONNERVILLE. Il a dessiné parmi les premiers ce qui était la relation à venir entre la République et ces territoires ultramarins. Cette phase d'après le temps de la colonisation, Aimé CÉSAIRE y a joué un rôle décisif et nous avons structuré une relation unique, institutionnelle, celle-ci a ensuite été adaptée au début des années 80 jusqu'aux adaptations constitutionnelles qui s'en sont suivies et à des évolutions les plus récentes comme celle de 2011 pour Mayotte.

Je veux qu'aujourd'hui ensemble, nous ouvrons une nouvelle page institutionnelle, juridique, financière mais surtout philosophique, profondément politique de la relation entre la République et tous ses territoires.

Je viens de vous en exposer la philosophie et pour la réussir, j'ai donc éminemment besoin de vous. Cet exercice des Assises de l'Outre-mer permettra de lancer le cadre de cette action et votre participation à tous et toutes sera la condition même de sa réussite.

Je veux prendre des engagements très clairs avec vous.

A l'été prochain, nous prendrons des décisions fortes ; je suis prêt à rouvrir des sujets constitutionnels s'il apparaît pertinent de le faire et si c'est utile. Si La Réunion veut revenir sur ce qu'on appelle encore aujourd'hui « l'amendement VIRAPOULLE », je suis prêt à le faire. Si des territoires considèrent qu'il faut des aménagements constitutionnels, je suis prêt à les porter avec vous. A chaque fois que le besoin en sera exprimé

aménagements constitutionnels, je suis prêt à les porter avec vous. A chaque fois que le besoin en sera exprimé et démontré, s'il faut permettre plus d'expérimentation, d'adaptation de notre droit sur le terrain de la République, il nous faut aussi adapter notre Constitution, je suis prêt à porter cela ; nous apporterons aussi des modifications législatives pour tirer toutes les conséquences de ces assises. Je sais que beaucoup d'entre vous sont prêts à prendre des compétences, que l'article 73 de notre Constitution en particulier permet mais la procédure est trop lourde, ils se sont découragés devant l'idée de porter une loi qui prendra des mois, voire des années, nous le savons bien tous !

Aussi, je veux qu'un véhicule législatif unique et les parlementaires auront un gros travail sur ce sujet puisse faire la synthèse de tous ces besoins, de toutes ces adaptations et refléter en une loi les délégations réglementaires que nous sommes prêts à faire aux collectivités qui le souhaiteraient. Nous aurons aussi des adaptations fortes pour ajuster là aussi les besoins, les règles un peu partout ; cela, j'y suis prêt. Il y aura aussi une trajectoire financière avec des moyens mis face à des projets, année après année et les textes financiers, monsieur le ministre le sait bien, qui m'a aussi accompagné à cet effet seront au rendez-vous de nos exigences.

Ce ne sont pas des grandes annonces ou des grandes promesses, c'est une responsabilité partagée qui s'inscrit tout au long du quinquennat, avec des étapes régulières, et donc des rendez-vous en responsabilité réguliers pour pouvoir avancer ensemble.

J'ai souhaité que soient réunies dans chaque territoire ces assises, je viens de vous dire ce à quoi j'étais prêt et ce qui sera du côté de l'Etat à l'issue de ces rendez-vous mais durant ces moi je souhaite que dans chacun de nos territoires d'Outre-mer, il y ait une vraie concertation sous l'autorité des préfets qui soit conduite qui permette aux élus, aux socioprofessionnels, aux expressions aussi les plus traditionnelles d'être entendus, de faire valoir leurs arguments et ainsi de pouvoir remonter. Des ateliers thématiques seront organisés par les représentants de l'Etat ; les états généraux organisés par le président ALEXANDRE par exemple pour la Guyane pourront alimenter cet exercice et tout au long de cet exercice ; il y aura un dispositif de synthèse et de soutien organisé autour du rapporteur général Thierry BERT et de son équipe interministérielle pluridisciplinaire ; un comité de la société civile d'une quinzaine de personnalités fédératrices de l'ensemble des Outre-mer mais pas seulement, qui aura pour objectif de faire la synthèse et de coordonner tous ces travaux et d'ouvrir les échanges.

Au plan national, les conclusions des ateliers alimenteront ce qu'Annick GIRARDIN a souhaité appeler « un livre bleu outremer » ; puis, nous nous réunirons et nous traduirons ces conclusions à l'été et automne.

Permettez-moi de broser à grands traits les thèmes qui seront abordés au cours de ces assises avant de rapidement parler de chacun des territoires particuliers.

Le premier thème, ce sera celui des économies ultramarines. Nous devons en profondeur repenser de manière transversale nos outils et nos instruments, nos dispositifs de soutien ; il y a dans beaucoup de nos économies ultramarines une forte dépendance à la commande publique. Je veux que là aussi nous adaptions le cadre ; les procédures doivent pouvoir être plus accélérées, une simplification des critères permise par la réforme d'il y a deux ans du code doit être mieux expliquée pour que chacune des collectivités puisse comprendre et utiliser au mieux la commande publique pour favoriser le développement de filières locales.

On peut développer très rapidement, beaucoup plus qu'aujourd'hui une filière du BTP si on utilise proprement la commande publique avec des critères d'emplois locaux, des critères sociaux, même des critères environnementaux d'ailleurs. Donc nous allons en simplifier les règles, les adapter avec un esprit de conséquence. La commande publique va structurer l'émergence de plusieurs filières économiques et là-dessus, nous devons le faire et les services de l'Etat seront pleinement mobilisés à cet effet. Je souhaite aussi que nous puissions structurer plusieurs filières économiques essentielles pour nos territoires : les énergies, je connais l'attachement de la ministre à ce sujet, le secrétaire d'Etat LECORNU auprès du ministre d'Etat de la Transition écologique et solidaire, était ici à mes côtés pour ce faire, nous devons là aussi adapter notre stratégie nationale pour donner la possibilité à la filière énergétique et renouvelable de se développer plus vite.

Nous avons une programmation pluriannuelle énergétique, elle n'est pas aujourd'hui suffisamment adaptée aux Outre-mer. A La Réunion, en Guyane, à Mayotte, en Guadeloupe, en Martinique, sur l'ensemble de nos territoires, nous pouvons aller beaucoup plus vite si cette PPE est adaptée, là aussi, avec des règles beaucoup plus simples permettant de structurer des filières professionnelles avec des autorisations accélérées – je le disais hier pour la biomasse, quatre ans pour faire aboutir un projet ! –, il faut qu'en quelques mois, on puisse pouvoir le voir déboucher et une stratégie de déploiement du solaire ou des énergies marines qui se fasse beaucoup plus rapidement.

D'ores et déjà dans nos territoires d'Outre-mer, les renouvelables sont une composante essentielle du mix énergétique. Nous pouvons faire plus et mieux en créant d'ailleurs plus d'emplois si nous structurons cette filière ; il en est de même pour l'innovation, le numérique, et la recherche. L'éloignement et les ressources tropicales ont donné à certains territoires un temps d'avance, un réflexe d'innovation, de dématérialisation, de

création d'entreprises, je veux là que nous puissions développer de manière très concrète pour chacun des territoires des mises en réseau, ce qui suppose bien souvent d'ailleurs l'achèvement accéléré de la couverture haut débit mais là aussi en étant innovant territoire par territoire. Le plan très haut débit n'a aucun sens pour la Guyane, aucun ! Nous n'allons pas tirer la fibre ou des pylônes sur la totalité du territoire, c'est un déploiement satellitaire de basse altitude qui est pertinent et que nous pouvons accélérer et ça n'est pas ici que je ferai le plaidoyer pour le monde satellitaire cher président LE GALL ! Nous pouvons là aussi tirer toutes nos forces en expliquant à la population d'ailleurs que ce qu'elle connaît depuis des décennies peut l'aider à avoir une couverture d'Internet mobile et d'accès au réseau beaucoup plus forte !

La Réunion s'est énormément développée sur le numérique, nous devons l'aider à accélérer par une couverture encore améliorée mais aussi par des moyens, une mise en réseau régional qui permettra à ces clusters numériques déjà développés d'aller plus loin.

Mayotte a commencé sur ce point, nous devons là aussi accélérer les choses, mais ce que je veux, c'est que nous ayons territoire par territoire une logique de cluster et d'innovation par pôle d'excellence. Il y a ici, autour de l'université, nous en parlions avec le ministre, avec le CNRS avec l'ensemble des organismes de recherche présents, la participation de l'ONF, des équipes du parc, nos services des affaires maritimes, la possibilité de créer un vrai cluster d'excellence en matière de connaissances maritimes et de biodiversité. Des personnels de l'agence pour la biodiversité seront déployés pour venir abonder ce cluster et construire une vraie stratégie et nous le ferons avec ce même esprit sur chaque territoire.

La filière agricole et agroalimentaire est évidemment aussi une priorité, nous en parlions hier avec le président JUNCKER, nous avons décidé d'utiliser à plein les fonds européens pour accélérer en la matière mais nous devons sur chaque territoire augmenter la production et la consommation locale. Je pense tout particulièrement à la Martinique et à la Guadeloupe, le taux de dépendance alimentaire est supérieur à 60%, il atteint 80% même dans certains endroits ; c'est inacceptable, cela entretient la vie chère parce qu'on consomme ce qu'on importe alors qu'il y a tout sur, en particulier ces deux territoires, pour développer la production locale. D'ailleurs que ce soit la banane ou la canne à sucre, on a su le prouver ; nous devons développer des stratégies de culture polyvalente, nous devons encourager en ciblant les crédits en encourageant là aussi la structuration de ces filières pour construire une vraie souveraineté alimentaire de nos Outre-mer qui sera un des facteurs de la lutte contre la vie chère.

Il faut pour cela structurer profondément ces filières, les réorienter ; l'Etat jouera un rôle clé en lien avec les collectivités, vous avez des présidents entrepreneurs, je les connais, mais l'Etat doit vous aider en structurant ces filières, c'est-à-dire en ayant une stratégie de formation des jeunes permettant de répondre aux besoins locaux et derrière de pouvoir avoir une programmation sur plusieurs années de ces besoins et derrière d'avoir des acteurs économiques qu'on renforce avec des mécanismes d'aides aux entreprises qu'il nous faudra repenser. La ministre y tient beaucoup, elle a raison, et ce travail associera pleinement les équipes de Bercy, nous devons pour cette stratégie économique repenser en profondeur notre stratégie d'aide aux entreprises. Elle doit être plus simple, plus lisible, réduire un coût du travail dans des environnements où la concurrence est extrême et le coût des voisins incomparable avec le nôtre mais c'est avec ce pragmatisme que nous devons regarder les choses et parfois d'ailleurs avec des adaptations territoire par territoire.

L'économie circulaire jouera bien évidemment, Monsieur le ministre, un rôle également central. Je souhaite que l'ADEME, les ambassadeurs de zones, les entreprises travaillent à des solutions régionales qui impliquent de très fortes simplifications, des investissements pour structurer ces filières, mais nous avons tout pour développer une économie circulaire compétitive dans nos outre-mer.

Bien sûr je l'évoquais rapidement, le secteur du logement et du BTP est clé. Ici comme à Mayotte comme dans nombre de nos territoires ultramarins, le décollage économique et d'une économie privée se fera d'abord par le BTP parce qu'il y a une tension sur les besoins de logement et parce que c'est classiquement comme cela qu'on structure le début d'une économie du secteur privé. Aussi son financement sera stabilisé sur la durée du quinquennat ; le projet de loi logement qui sera présenté avant la fin de l'année intégrera un chapitre pour étendre aux outre-mer le choc d'offres avec une simplification, une accélération des procédures et une adaptation là aussi aux usages et aux règles, je ne vais pas vous demander quand vous faites des constructions en bois ici d'aller importer du bois de l'Hexagone ou d'Europe ! Parfois nos règles l'imposent et donc il faut pouvoir accélérer les procédures, pouvoir structurer une filière bois cohérente avec la filière BTP et avoir une vraie stratégie industrielle.

Nous l'avons parfois sur certains secteurs abandonnée pour l'Hexagone et c'est normal quand une économie privée arrive à maturité, elle n'a plus besoin d'une organisation ou d'une planification de l'Etat ; sur nos territoires ultramarins, nous devons restructurer cette compétence et l'Etat doit structurer le développement économique, parfois l'aménager, il en est d'ailleurs de même pour le tourisme, qui est l'un des secteurs où l'action publique est parmi les plus délicates à mener pour l'Etat parce qu'elle relève d'énormément de choix économiques, mais où je souhaite que nous ayons par territoire une action très volontariste, il y a besoin de

moderniser et de développer nos infrastructures touristiques, elles ne sont pas au niveau de la compétition internationale. Si nous voulons accélérer notre développement touristique en Guadeloupe, en Martinique, à Saint Martin, en Guyane, nous devons absolument moderniser nos infrastructures. L'Etat, la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS doivent venir en soutien dans une stratégie qui a commencé à se déployer pour l'Hexagone et qui a trop largement oublié les Outre-mer pour permettre d'accélérer les choses mais c'est aussi une politique de promotion régionale et hexagonale que nous devons en la matière développer.

Vous l'avez compris, je veux sur ce volet un véritable Etat stratège, aménageur qui a un rôle dans l'économie très différent de ce qu'il a dans l'Hexagone, parce que la situation économique est très différente mais cela ne réussira pas si les élus et les entrepreneurs ne jouent pas le jeu avec moi. Chaque entrepreneur qui a un contrat doit chaque fois se poser la question : est-ce que j'emploie bien des jeunes d'ici ? Est-ce que je fais réussir mon territoire avec moi ? S'il ne répond pas, c'est qu'il a déjà tort. Alors peut-être que ces profits peuvent être supérieurs s'il embauche à bas coût des gens venant des territoires voisins, s'il va chercher des entreprises sous-traitantes très loin.

Il aura raison un moment mais le même viendra me voir ici en disant « c'est très dur, Monsieur le président, il faut donner des contrats » et les mêmes viendront dire « la République doit donner des milliards et des milliards encore » mais les milliards ce sont les vôtres, ils sont payés par les Françaises, les Français de tous nos territoires, ils sont payés par les Guyanaises et Guyanais comme chacune et chacun sur tous nos territoires et donc ce cynisme que je vois trop souvent, il faut le combattre et je vous demande de travailler là-dessus avec moi. L'esprit de responsabilité doit être partagé par tout sur chaque once de ce territoire parce que le combat que quelques-uns d'entre vous menez, c'est un combat digne, fort, il est plus dur que de s'habituer aux facilités passées. Et donc c'est cela ce que je vous demande et vous m'aurez pour cela à vos côtés.

Mais l'Etat pour développer pleinement notre économie est aussi le garant d'un ordre public économique indispensable pour réussir sur l'ensemble des territoires ultramarins. La vie chère qui est le fléau que vous connaissez parfaitement toutes et tous, la vie chère à bien souvent aussi un ennemi, c'est les situations de monopole ou de rente ! Là aussi, parlons-nous en vérité !

La vie chère, elle a une explication parfois géographique ou d'organisation quand il faut importer des matériels, des denrées qui viennent de plusieurs milliers de kilomètres, donc on va lutter contre ça en développant la souveraineté alimentaire, énergétique de nos territoires mais la vie chère, elle est aussi entretenue sur les territoires parfois par les acteurs économiques qui parce qu'ils sont en situation de monopole font payer 5 fois, 10 fois le prix de ce qui serait normal parce qu'ils sont là, je vous le dis, et donc l'Autorité de la Concurrence l'ensemble des services de l'Etat compétents, en particulier la DGCCRF, les douanes y aideront aussi, se déploieront avec force pour rétablir l'ordre public économique parce qu'on ne peut pas laisser s'installer des situations qu'on n'accepterait dans aucun territoire de l'Hexagone, c'est-à-dire que quelques-uns s'enrichissent beaucoup en entretenant la vie chère pour le reste de la population.

L'économie sociale et solidaire et le microcrédit sont enfin aussi indispensables pour réussir sur le plan économique, je veux qu'on développe partout du microcrédit parce qu'il y a un esprit entrepreneurial que j'ai vu sur tous vos territoires formidable et il faut parfois une amorce et si on développe le microcrédit avec la simplification administrative et réglementaire, alors nous pourrions aller beaucoup plus vite et beaucoup plus fort !

C'est cette philosophie que je veux avoir sur le développement de nos filières économiques et c'est celle qui explique la réorientation assumée sur les contrats aidés. Le préfet a fait ici un travail remarquable pour remobiliser des finances de l'Etat qui étaient disponibles sur des politiques qui n'étaient pas dépensées et pourvoir aux besoins en lien avec les maires qui, je le sais, sont très préoccupés, Monsieur le président je vous ai entendu, pour faire face aux besoins, mais nous le savons bien, on ne développe pas des filières économiques avec des emplois aidés. Ce n'est pas vrai parce que ce sont des emplois très précaires qui sont à l'année à l'année, parce que la plupart du temps ils ne donnent pas lieu à des qualifications et on roule la boule de la précarité.

Je crois à l'investissement dans des filières économiques, aux aides aux entreprises pour baisser le coût du travail et à une politique de formation et d'insertion. C'est ça la bonne stratégie. Pour certaines collectivités en difficulté, pour certaines associations dans le social et médico-social pour l'Education nationale, Monsieur le ministre, nous avons besoin des emplois aidés et c'est pour ça que nous les maintenons mais au bon niveau.

Mais ne nous trompons pas d'objectifs et de moyens en la matière. Au plan national, 200 000 emplois aidés seront signés en 2018 et la part des Outre-mer s'élèvera entre 10 et 15% pour tenir compte de leur situation spécifique.

Vous l'avez compris, ce premier axe est fondamental et je viens de vous en donner la philosophie.

Le deuxième axe, c'est celui du développement de nos services publics. le service public. si nous voulons aider

Le document ainsi, c'est celui de développement de nos services publics, de services publics, et nous sommes dans les Outre-mer à réussir est indispensable. Je me suis exprimé hier soir devant l'ensemble des fonctionnaires parce que le service public, ce sont d'abord des femmes et des hommes et de façon générale, s'agissant des fonctions publiques, je me suis engagé à préserver, je le sais, les situations acquises qui rassurent qui sont l'indispensable l'accompagnement de la vie chère mais qui auront à terme, si nous réussissons collectivement cette transformation, vocation à bouger parce que, là aussi, il ne faut pas qu'on soit dans l'immobilisme. Nous allons profondément moderniser ensemble le cadre de notre fonction publique avec plus de déconcentration, avec plus de responsabilité et de moyens donnés aux préfets sur les territoires ultramarins pour qu'ils puissent être eux aussi des entrepreneurs de la République aux côtés des grands élus et pouvoir répondre rapidement à leurs besoins en déconcentrant, en les aidant avec des vraies équipes ayant de l'ingénierie publique et les moyens d'accompagner les collectivités lorsque des dossiers lourds sont à instruire. Le président MARIE-JEANNE hier nous interpellait sur les contrats européens ou les fonds européens si difficiles à instruire ; l'Etat doit venir avec des équipes d'appoint pour aider les collectivités.

Et donc je souhaite là-dessus que l'Etat s'organise mieux avec plus de transversalité et que l'Etat réussisse sur chacun de nos territoires à avoir un état-major très soudé autour du préfet, des règles claires d'encadrement mais également une politique d'attractivité de la fonction publique beaucoup plus forte. Je pense en particulier à l'hôpital où je sais qu'il manque beaucoup de personnel, beaucoup de spécialités, mais je pense à l'ensemble des services de l'Etat sur nombre de territoires ultramarins. Nous devons avoir une vraie politique d'attractivité en accompagnant mieux les familles en permettant de se loger plus facilement, en ayant une vraie politique pour les enfants et en ayant des plans de carrière beaucoup plus clairs pour celles et ceux qui s'engagent dans nos territoires d'Outre-mer mais aussi en valorisant la carrière de nos concitoyens ultramarins là où ils sont nés. Nous devons faire ressembler la République à tous ces territoires et bien souvent la fonction publique d'Etat ne ressemble pas suffisamment aux territoires qu'elle administre et donc là aussi je veux qu'il y ait des filières d'excellence où on fait réussir chacune et chacun.

Notre fonction publique doit être profondément remaniée, modernisée, j'ai demandé au directeur général de la fonction publique Thierry LE GOFF d'ouvrir ce chantier avec les organisations syndicales, les DRH des ministères et nous associerons à ces travaux, les collectivités d'Outre-mer. Le ministre en charge de l'action publique et la ministre des Outre-mer mèneront ce travail avec là aussi des conclusions pour l'été.

La question des services publics, c'est aussi celle des finances locales, le ministre s'est sur ce sujet exprimé très clairement. Pour la première fois depuis 2010, les dotations aux collectivités territoriales seront maintenues et maintenues sur la durée du quinquennat. Je sais parfois l'épuisement, la fatigue de certains élus qui ont eu à subir la baisse de dotations année après année. Là, il y a une stabilité mais aussi un contrat de responsabilité qui a conduit avec 319 collectivités publiques à faire un contrat pour dire « on vous maintient la dotation mais on vous demande de profondément restructurer votre action, d'investir davantage et peut-être de dépenser moins en fonctionnement, d'avoir une vraie politique de transformation, comme le fait l'Etat. »

Il y a une collectivité concernée en Guyane, c'est la CTG et sur vos différentes collectivités c'est à peu près la même chose. Ce dialogue sera fait avec la ministre de manière très précise et il sera évidemment instruit par le préfet et vos services ; c'est une garantie pour les mairies, pour toutes les collectivités d'une vraie stabilité par ailleurs. Mais je suis tout à fait prêt à ce qu'on ouvre ce type de contractualisation avec toutes les collectivités qui le souhaiteront pour avoir un bonus d'investissement en quelque sorte et encourager celles et ceux qui sont prêts à vraiment moderniser, simplifier les choses et avoir des finances locales plus saines en dépensant moins en fonctionnement pour avoir davantage en investissement.

A ce titre, le grand plan d'investissement présenté en septembre dernier par le gouvernement accompagnera cette stratégie et le gouvernement investira pour accompagner justement les collectivités territoriales, je pense par exemple à l'action en matière de formation et d'éducation que nous allons conduire. 15 milliards d'euros seront mis sur le quinquennat pour former les plus jeunes et les peu qualifiés, 15 milliards sur les garanties jeunes que vous connaissez et qui se développent formidablement bien sur notre territoire ou sur la formation des chômeurs ou des peu qualifiés. Ces 15 milliards auront une place importante dans nos territoires d'Outre-mer.

Après l'économie et les services publics, le troisième grand thème est celui des questions sociales, la santé, pour commencer. En matière de santé, le diagnostic est connu et sévère. Les territoires ultramarins connaissent des difficultés propres qui diffèrent en partie de la métropole, les risques liés à la naissance qui pèsent tant sur l'enfant que sur la mère sont par exemple plus importants, l'obésité et le surpoids, il y a la prévalence de certaines pathologies que nous connaissons. Une stratégie de santé pour les Outre-mer a été présentée en 2016 et a permis de renforcer plusieurs politiques de prévention.

Je veux que nous poursuivions ces efforts avec en particulier deux sujets d'attention. Le premier, la démographie des professions médicales et paramédicales et de l'administration de santé.

Nous verrons la situation de la Guyane dans quelques instants, mais la situation de Mayotte et plus encore

difficile sur ce sujet, les contrats de mobilité et d'installation pour améliorer dans la durée l'offre de soins, là où elle fait défaut est indispensable et nous aurons sur ce point une stratégie très volontariste. D'autre part, ce sont les établissements hospitaliers. Dans à peu près tous nos territoires ultramarins, les établissements hospitaliers sont dans une situation extrêmement difficile ; il y aura donc une politique spécifique d'investissement, elle a d'ailleurs commencé avec des actions ponctuelles où nous devons donner les moyens de contractualiser avec chacun de ces établissements une vraie perspective, recréer de l'attractivité et répondre aux urgences extrêmes et je sais les difficultés de l'hôpital de Saint-Laurent ou de Cayenne, ici même, pour pouvoir traiter ces sujets.

Il y a également des thèmes extrêmement importants dans nos territoires d'outre-mer qui devront être nourris par ces assises et qui sur la question sociale, sont fondamentaux ; je pense à la question de la violence faite aux femmes. Ce sujet est un sujet essentiel sur lequel je me suis engagé durant la campagne présidentielle et où nous avons commencé à mettre en place des campagnes et des actions résolues. L'action des associations mérite sur ce point d'être saluée ; leur dynamisme, leur puissance d'innovation est indispensable. L'initiative prise par la délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale d'écrire un grand livre des discriminations embrasse d'ailleurs ce sujet et l'élargit.

Mais je veux que sur tous ces sujets, celui de la violence faite aux femmes, celui des discriminations quelles qu'elles soient, nous ayons des propositions qui sont d'ailleurs spécifiques à chacun de nos territoires parce que les problématiques sont spécifiques. Nous en parlions encore ce matin avec le président au Commissariat avec madame le Maire. Mais nous devons avoir une action très volontariste, déployer là aussi des moyens, des personnels, avoir une politique de sensibilisation de la population pour que des comportements que certains qualifient de traditionnels mais qui sont inacceptables, soient éradiqués.

Il en est de même pour la continuité territoriale. J'ai pris des engagements fermes pour l'aide à la mobilité qui doit être profondément repensée qui est au cœur de la question sociale et parmi ces questions sociales, la formation que j'ai déjà évoquée, sera évidemment aussi déterminante ; nous devons prendre en compte dans ce contexte le service militaire adapté, les écoles de la deuxième chance, la garantie jeunes, l'alternance, les formations complémentaires. Ce triptyque formation- insertion-apprentissage que j'évoquais, absolument indispensable mais qui est aujourd'hui au cœur de notre défi.

Et pour pleinement réussir celui-ci, l'éducation sera une priorité de nos assises. Le ministre m'a accompagné, non seulement parce qu'il connaît bien ce territoire où il était recteur il y a quelques années et il s'est profondément engagé sur les territoires d'outre-mer où il s'est, hormis Mayotte je crois, rendu presque partout ; il a fait la rentrée avec le président ROBERT à La Réunion. Pourquoi ? Mais parce que la question éducative est fondamentale pour réussir cette nouvelle page de notre ambition ultramarine, parce que plusieurs de nos territoires - je pense à Mayotte ou à la Guyane - ont des défis démographiques inédits parce qu'ils ont une jeunesse qui est une chance si nous savons la former. C'est pour cela que nous avons décidé d'investir dans l'immobilier, dans la création de nouveaux postes, dans l'adaptation aussi de nos méthodes parce que sur le plan éducatif, je veux que comme partout, on sache être innovant, on adapte les méthodes d'apprentissage. La lecture ne se fait pas pareil quand, à la maison, les parents ne parlent pas la langue française, quand il n'y a pas de livre. Et donc c'est là où ce qui est développé par le ministre, c'est-à-dire la méthode de devoir fait, prend tout son sens, où les internats d'excellence comme nous l'avons vu à Mari-Passoula, sont particulièrement pertinents et où aussi il faut pendant le primaire comme au collège s'adapter pour avoir un enseignement qui peut se faire en français et en créole - je sais que c'est une demande forte - avoir des méthodes plus innovantes que celles qu'on emploie sur tous les territoires de la République. Nous allons donc investir, ouvrir des postes, innover, déconcentrer et l'ouverture en particulier de nouveaux moyens en CP - CE1 dans les zones REP et REP +, c'est un défi pour traiter à la racine la question sociale que j'évoquais.

Enfin, les assises nous poussent aussi à reposer la question de l'insertion dans l'environnement régional ; c'est une dimension absolument essentielle, capitale. Je sais que plusieurs d'entre vous y tiennent beaucoup - le président ROBERT l'évoquait encore dans nos échanges ; cette insertion, pour moi, elle est double. C'est d'abord l'insertion dans un passé de la République qu'on a trop souvent voulu cacher et je pense que si on veut réussir cette nouvelle page ultramarine - je commençais en parlant de MONNERVILLE, votre thèse, président ALEXANDRE - mais on doit repenser l'histoire de la République dans toute sa diversité ; on doit expliquer à nos jeunes sur tous les territoires de la République qui sont leurs héros, quelles sont les grandes pages de la République et quelles sont aussi les pages sombres de la République qu'il faut regarder, sans aucune repentance mais sans aucun déni. Le Mémorial ACTe en Guadeloupe est à cet égard un geste magnifique qui a permis de retracer tous les traumatismes d'une histoire complexe de la République avec ses territoires, un passé dont nous venons tous, qui est une part de honte et de souffrance mais qui est aussi une part de fierté parce que ce sont des histoires de résistance et de résilience de femmes et d'hommes qui ont réussi à passer au-delà. Il ne faut pas le revendiquer pour venir rouvrir les plaies et dire vous me devez ceci ou cela mais pour dire juste quelle est notre histoire commune. Mais il nous faut aussi retrouver le fil d'un héroïsme dans la République de femmes et d'hommes mais sur tous nos territoires. Il faut expliquer à notre jeunesse guyanaise qui sont EBOUE et MONNERVILLE, que des exemples magnifiques ont fait notre République sur toutes les latitudes d'ailleurs pour la construire. Cécilia est un magnifique exemple que j'ai cité aussi tout à l'heure d'une

raillades d'ailleurs pour la construire. Césaire est un magnifique exemple que j'ai cité aussi tout à l'heure, d'une promotion dans la République. Et il y en a tant et tant. Vos héros sont célébrés... (coupure son) ... mais nous avons décidé ou accepté d'en faire trop souvent des lettres mortes.

Et donc je veux qu'au cœur du projet républicain, de cette reconquête en responsabilité que nous portons, nous puissions à nouveau les réhabiliter pleinement, en faire des exemples républicains pour nos jeunes. Mais au-delà de cela, de cette histoire commune et du travail qui est conduit par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage - et je rencontrerai dans les prochaines semaines Jean-Marc AYRAULT qui en a pris la responsabilité - je veux que nous puissions aussi expliquer que ces morceaux de République sont inscrits dans des histoires, des dynamiques régionales dont nous devons tirer toutes les chances et tous les potentiels. Cette insertion dans l'environnement régional, ça n'est pas simplement une insertion dans une histoire commune que nous devons repenser, c'est l'insertion dans une dynamique profondément différente. Nous devons garder la Polynésie française comme une terre de réussite du changement climatique ; nous devons penser la Réunion comme cela aussi, avec des vrais acteurs de l'énergie durable et de la transformation environnementale. Nous devons réussir à repenser le tissage très particulier de l'universel et du particulier sur chacun de nos territoires en facilitant les liens avec la région pertinente. C'est tout le sens de ce que nous avons poussé au niveau de l'Union européenne en ayant un Erasmus adapté. Nous devons permettre aux jeunes guyanais d'aller faire des échanges universitaires au Brésil, en Colombie ; nous devons aider les Réunionnais à aller à Madagascar ou en Afrique. Les Antilles veulent pouvoir rayonner dans la Caraïbe et échanger avec celles et ceux avec qui ils auront ou à faire commerce ou à développer des relations académiques. Inscire nos territoires dans cette identité régionale, c'est permettre d'y réussir, c'est en faire un relais de croissance, ce que vous évoquiez hier. Et c'est aussi pour cela que je veux vous prendre au mot et faire de chacun de nos territoires des relais pour les entreprises, y compris hexagonales pour réussir à aller se projeter sur des marchés où elles ne sont pas et faire de nos territoires d'Outre-mer, des plateformes de développement dans des territoires d'expansion.

Enfin, si nous voulons réussir ces assises, nous devons profondément repenser le cadre d'action de l'Etat régalien - j'en ai beaucoup parlé durant ces deux jours - mais notre action, je pense à Mayotte et la Guyane, en termes de lutte contre l'insécurité, l'immigration clandestine doit être repensée. Nous l'évoquions avec le procureur et le préfet : nous devons repenser les règles, adapter les règles pour la lutte contre l'orpaillage clandestin, la lutte contre l'immigration clandestine, la lutte contre les trafics de stupéfiants ; nous ne pouvons pas demander à nos fonctionnaires de police, à nos gendarmes, à nos militaires, de travailler avec des contraintes procédurales et des délais qui sont ceux de l'Hexagone. Ça n'est pas vrai parce que les réalités ne sont pas celles de l'Hexagone.

De la même façon, le travail avec notre justice est essentiel, il est ici exemplaire. Nous devons là aussi permettre d'avoir des procédures accélérées, donner des moyens adaptés, avoir une imagination peut être législative pour répondre au plus près du terrain aux exigences qui sont les nôtres. On n'arrivera pas à ouvrir cette nouvelle page républicaine que j'évoquais si le cœur de la République – protéger, assurer l'autorité de l'Etat - est chaque jour bafoué. C'est pour ça qu'ici, je n'ai voulu céder à personne et à rien sur ce sujet. Mais c'est aussi pour cela que je veux, pour celles et ceux qui chaque jour se battent sur le terrain avec beaucoup de courage et que je salue, que non seulement leur action soit saluée et récompensée, mais que nous leur donnions des moyens nouveaux, des moyens adaptés au terrain et des procédures adaptées à leur action.

Voilà Mesdames et Messieurs, les axes forts de ces assises de l'Outre-mer et plus largement la philosophie que je veux conduire. Alors après, il vous appartiendra de la décliner territoire par territoire. J'ai hier annoncé longuement la philosophie et les actions que je voulais conduire pour la Guyane, je ne vais pas y revenir. La confirmation des accords de l'Etat, des accords de Guyane pour un milliard 100 et l'ouverture de nouveaux projets, d'une nouvelle ambition mais qui passera par des engagements financiers sur des projets concrets et une vraie volonté de simplifier, d'adapter les normes de manière drastique, en particulier pour ce territoire exceptionnel mais aussi des engagements réciproques. Il en ira de même pour chacun des territoires qui sont les vôtres.

Nous devons profondément innover, nous devons profondément adapter l'action d'ensemble qui sera conduite. A la Réunion, Monsieur le président ROBERT, vous le savez, nous aurons une action forte à conduire, là aussi sur le plan de l'éducation – et ce que j'ai évoqué en termes de moyens, c'est aussi ce que nous devons à votre territoire, c'est aussi pour cela que le ministre était présent parmi vous il y a quelques semaines - je veux vous aider à structurer plusieurs filières économiques d'excellence - je l'ai évoqué rapidement pour ce qui est du numérique, vous avez déjà de manière assez extraordinaire réussi à structurer plusieurs clusters, nous devons pouvoir là aussi vous accompagner - vous accompagner aussi en formant la jeunesse. La transition démographique n'est pas totalement achevée à la Réunion ; il y a une population qui approchera dans 15 ans le million d'habitants avec un taux de pauvreté qui reste important mais surtout une jeunesse extrêmement présente. Si nous voulons en faire une chance, nous devons accroître les moyens en termes de formation à l'école mais aussi de formation continue. Ça n'est possible que si nous arrivons à créer des richesses, à développer cette filière numérique que j'évoquais à l'instant, la filière optique qui se consolide, à développer pleinement la filière agroalimentaire - vous avez déjà su structurer une vraie filière aval à la Réunion, je pense qu'on peut vous aider à aller au-delà - ce qui a été fait en particulier sur le sucre, la valorisation, la

différenciation sur votre marché, est exceptionnel. On doit vous donner de la visibilité sur les financements européens et nationaux. C'est ce que nous avons plaidé dans les échanges avec le président JUNCKER. Mais nous devons mettre en cohérence toutes ces stratégies.

Je souhaite également qu'un tourisme de qualité durable puisse se développer. La Réunion bénéficie du label patrimoine mondial de l'humanité et c'est une richesse, de même que le parc national ; cela doit être préservé, mis en valeur et donc cela supposera aussi des investissements légitimes. De la même façon, le rayonnement régional devra être accompagné pour permettre à plein le relais de croissance dans toute la région puisque quand je regarde le taux de croissance de la région dans laquelle vous êtes insérés, il est extraordinairement élevé.

Ce pacte de confiance, cette adaptation aux territoires, c'est celui que nous ferons aussi pour Mayotte. Cher président RAMADANI, parce qu'à Mayotte, le défi est immense ; c'est sans doute le territoire ultramarin le plus en difficulté aujourd'hui et donc, là aussi, nous devons avoir des règles d'exception ; sur l'immigration, la question ne peut avancer que dans un cadre pragmatique et transparent. J'ai dit hier ce que je voulais faire pour la Guyane en la matière : renforcer les moyens, passer à 15 ans le droit d'obtenir le RSA, le verser non plus en prestations monétaires mais en cartes prépayées pour qu'il soit dépensé ici ; une reprise de son financement par l'Etat ; un contrôle renforcé aux frontières ; une limitation dans le temps de la durée d'instruction des demandeurs d'asile, deux mois pour la procédure administrative et un paiement de l'allocation pour les demandeurs d'asile durant deux mois et pas davantage. Et une procédure de reconduite accélérée à la frontière qui suppose des coopérations. C'est ce que j'ai annoncé hier pour la Guyane, c'est ce que nous ferons.

Ce sera d'ailleurs permis grâce à la coopération renforcée avec le Surinam qui a eu des débouchés avant-hier avec enfin la ratification tant attendue de notre coopération policière et j'en remercie le Surinam. Mais nous devons aller plus loin, accélérer les choses avec le Surinam comme avec le Brésil. C'est cette stratégie que je veux adopter pour Mayotte. Vous avez déjà le délai de 15 ans pour le RSA, je veux que nous en reprenions totalement le contrôle ; c'est une charge que vous ne pouvez pas aujourd'hui porter ; je veux qu'il soit totalement payé en cartes seulement utilisables sur le sol de Mayotte et je veux que sur le traitement des demandeurs d'asile, nous ayons le même caractère drastique. Et cela passera aussi par une coopération dont nous devons repenser toutes les formes avec les Comores. Vous le savez très bien, la relation est mauvaise parce que votre vote n'a jamais été admis mais j'ai eu le président des Comores à plusieurs reprises, je veux que nous travaillions ensemble et il est indispensable que nous repensions le cadre d'une coopération policière, judiciaire beaucoup plus renforcée, que nous prévenions en développant des forces de police sur le sol comorien, qui permettra avec des vrais investissements, des vrais moyens mis sur place, d'éviter que des risques soient pris dans des embarcations précaires, les kwassa-kwassa si dangereux et que nous aidions à retenir la population sur le sol de l'île d'Anjuan ou de l'ensemble des îles des Comores mais cela passera aussi par une vraie politique de développement des Comores pour aider les Comores à réussir et éviter que vous subissiez la pression migratoire qui est aujourd'hui la vôtre.

Cette coopération, nous devons l'établir, quelles que soient les tensions locales ; c'est indispensable pour réussir. Mais je veux aussi que nous puissions vous aider avec une politique volontariste : plus d'investissements en matière de sécurité, une lutte beaucoup plus drastique contre les constructions illégales - cela vaut aussi d'ailleurs pour la Guyane, cela vaut aussi pour partie pour la Guadeloupe -il est indispensable que l'Etat et les collectivités se fassent respecter lorsque des constructions illégales sont créées en quelques jours, parfois la nuit même et, alors qu'elles ne sont pas démolies, soient de nature à constituer des droits, à obtenir des prestations et dans la durée en quelque sorte, à s'installer. Là-dessus, nous devons être innovants, nous devons accélérer les procédures, donner des droits beaucoup plus coercitifs et supprimer les installations précaires indignes.

Il en est de même en matière de santé où je suis prêt à réfléchir à un statut international des lieux de naissance et des zones frontalières pour tenir compte de la réalité et de l'attractivité de nos structures de santé et bâtir là aussi une coopération en matière de santé avec les Comores, pour éviter un tourisme sanitaire qui conduit ensuite à des installations dans la durée. Et ce que je dis là pour Mayotte vaut évidemment pour la Guyane.

En revanche, en aucun cas je ne remettrai en cause l'accès gratuit à notre système de santé qui est mis en place à Mayotte et s'apparente à l'aide médicale d'Etat et pour tous nos territoires, je ne remettrai pas en cause l'aide médicale d'Etat ; c'est une fausse réponse. Si nous le faisons sans régler le vrai problème qui est celui de l'accès des populations et de cette immigration clandestine, nous vous ferions courir un risque immense, celui de réintroduire partout sur le territoire de la République des maladies que nous avons éradiquées.

La déclinaison opérationnelle de toutes ces orientations sera elle aussi mise en œuvre mais je voulais vous dire que sur ce sujet, sur votre territoire, cher Président, nous aurons un volontarisme extrême. Je sais que vous voulez, vous aussi, avancer plus vite, plus loin avec des pôles d'excellence économiques que vous avez commencé à développer, nous vous accompagnerons ; avec aussi la volonté de créer une collectivité unique, j'y suis favorable et les mois qui viennent doivent nous permettre d'identifier ensemble les conditions de réussite.

Il faut sans doute adapter le cadre réglementaire qui est le vôtre, le cadre institutionnel, peut-être. Pendant des années - je vais vous parler en toute franchise Président - la demande de Mayotte, c'était de devenir un département, je le sais bien parce que c'était... c'était quoi au fond ? C'était d'être reconnu et traité dignement par la République. Tout le monde s'est empressé il y a plusieurs années, de faire des promesses électorales, ça finit toujours comme cela et les candidats de droite et de gauche ont promis à Mayotte de devenir un département. Ça a mis du temps, c'est arrivé en 2011 ; est-ce que Mayotte est plus heureux comme département ? Je ne suis pas sûr. Ce n'est pas un département comme un fétiche ; Mayotte, c'est un territoire de la République pleine et entière, c'est cela ce que je vous dis en vous regardant dans les yeux mais les contraintes d'un département qui serait comparable à la Creuse ou la Lozère, ça n'est pas bon pour Mayotte. Et donc il faut en faire un grand département de la République, c'est-à-dire un territoire où les règles doivent être pleinement adaptées, avec une collectivité unique, avec un cadre propre parce que les défis sont propres à votre territoire.

Il en est de même pour la Guadeloupe et pour la Martinique ; deux territoires dont les présidents étaient à nos côtés hier ; deux territoires qui sont aussi face à une transformation démographique extraordinaire, pour lesquels il faut parler à la jeunesse comme ici en Guyane et comme nous l'avons fait ces deux derniers jours avec le président ALEXANDRE. Ce sera le cœur, la priorité de ces assises pour la Guadeloupe et la Martinique ; la formation, l'insertion professionnelle proposées à la jeunesse antillaise - je pense à la formation en mobilité par exemple - nous devons développer des formations aux Antilles pour réussir dans les filières qui sont adaptées. Et ça vaut aussi pour la Guyane. Moi j'ai vu hier trop de jeunes, trop d'entrepreneurs qui m'ont dit : « Mais nous... il n'y a pas des bonnes formations sur le territoire ici ! » Je sais que c'est vrai, j'avais été interpellé de la même façon en Guadeloupe et en Martinique. Comme nous allons investir massivement, le rôle de l'Etat va être aussi de développer des vraies formations de qualité permettant de développer des vrais certificats sur vos territoires. Il est complètement fou de voir aujourd'hui des jeunes qui vont aller chercher des formations qualifiantes en Hexagone pour des besoins en emplois sur les territoires ! C'est ça qui se passe aujourd'hui, avec des coûts pour les familles, inacceptables, avec des vies familiales bousculées alors que les besoins sont là. C'est un bon investissement. Ce n'est pas de la dépense de fonctionnement, c'est de l'investissement d'avoir des formations de qualité et la Guadeloupe et la Martinique en ont particulièrement besoin comme tous vos territoires. Je veux que nous puissions les développer, là aussi sans tabou ; l'entrepreneuriat, l'initiative privée seront au cœur de vos travaux pour les assises mais aussi le développement des filières, en particulier énergétiques et agroalimentaires.

Je l'ai dit, il faut plus de polyvalence dans les agricultures de Guadeloupe et de Martinique ; il faut encourager la pêche comme nous allons le faire pour la Guyane. Nous avons obtenu une adaptation des règles européennes pour pouvoir financer les nouveaux bateaux et les nouvelles flottes. Nous devons encourager la structuration de ces filières avec la lutte contre la pêche clandestine - nous serons intraitables - ici, en Guyane, aux Antilles comme sur tous les territoires et avec aussi le développement des filières pour valoriser pleinement le produit de la pêche et le valoriser jusqu'à l'aval. C'est la même chose qu'il faut faire sur toute la chaîne agro-alimentaire. Et les assises doivent être l'occasion de réinventer un modèle de soutien à l'économie agricole traditionnelle mais aussi au secteur touristique que j'évoquais tout à l'heure.

Je n'oublierai pas le défi de la sécurité, particulièrement marqué également en Guadeloupe ; il est crucial ici en Guyane, il est fondamental à Mayotte mais la Guadeloupe souffre aussi beaucoup de ce point. Pour ce qui concerne la sécurité publique, je l'ai dit, j'avais pris cet engagement : parmi les 10.000 fonctionnaires qui seront déployés, une part fléchée le sera vers la Guadeloupe avec le développement, comme nous le ferons d'ailleurs sur chacun de vos territoires, de la police de sécurité quotidienne, de manière tout à fait spécifique et adaptée, avec une réflexion opérationnelle pour pouvoir développer des réponses conformes à la dynamique de vos territoires. L'Etat continuera à financer jusqu'à 50 % l'installation de la vidéoprotection sur la voie publique, ce qui concerne déjà 14 communes dans les îles de l'archipel. Nous renforcerons aussi la lutte contre le trafic de stupéfiants - je l'évoquais tout à l'heure pour la Guyane - nous le ferons aussi pour la Guadeloupe, là aussi en adaptant les règles : simplifier les procédures et en développant les moyens, mais ce sont deux territoires sur lesquels le trafic de drogue s'est développé, qui sont devenus des points de passage inacceptables, que nous allons profondément éradiquer en amont mais aussi autour de nos aéroports.

Ce panorama, je veux aussi le terminer en ayant un mot pour nos amis de Saint-Martin qui ont tant souffert il y a quelques semaines et qui souffrent encore beaucoup. J'étais aux côtés du président GIBBS au mois de septembre ; le Premier ministre s'y rendra à nouveau dans quelques jours. Là aussi, un plan très précis a été détaillé et mis en œuvre, a fait l'objet de décisions exceptionnelles sur le plan économique, social, en termes d'accompagnement de la Banque publique d'investissement, d'octroi de dispositifs très spécifiques ; je l'ai dit et nous le ferons. Nous bousculerons toutes les procédures pour aider le territoire de Saint-Martin à se reconstruire mais je ne veux pas reconstruire le territoire de Saint-Martin à la lumière de ce qu'il était par le passé ; c'est un territoire qui s'était installé dans une précarité à certains endroits inacceptable, qu'une défiscalisation extrême avait plongé dans une instabilité profonde en termes d'inégalités économiques, de précarité de certains. Je veux donc que nous construisions une nouvelle île exemplaire sur le plan du développement durable, sur le plan de la sécurité et de ses équilibres.

Nous devons avoir donc une stratégie repensée en ce moment même et à côté du plan d'urgence, de la réouverture des écoles qui sera effective dès la rentrée prochaine, nous avons nommé un délégué interministériel à la reconstruction, monsieur GUSTIN, qui mènera cette stratégie en parallèle des assises, pour reconstruire un Saint-Martin nouveau ; ce qui supposera aussi un travail étroit avec la partie néerlandaise à laquelle je suis personnellement très attaché mais qui est la condition pour sécuriser bien davantage l'île, pour l'aider à avoir une vraie stratégie de croissance et en faire une île exemplaire et durable.

Je n'oublie évidemment aucun de nos territoires, même s'ils ne sont pas tous ici représentés : Saint-Barthélemy - quel défi de la reconstruction mais qui est portée par l'esprit entrepreneurial et la volonté du président MAGRAS - Saint-Pierre-et-Miquelon où Madame la Ministre, il y a la réussite d'une économie maritime à développer entre autres problématiques et cette croissance bleue doit être exemplaire et portée. Wallis-et-Futuna, où les assises permettront de travailler sur le développement. Le ministre y était il y a quelques semaines et a pu justement à la fois récolter l'ensemble des remarques et des demandes mais les pistes aussi d'amélioration qui seront les nôtres. Pour la Nouvelle-Calédonie, je recevrai les élus à Paris ce lundi car la période est historique ; le Premier ministre s'y rendra avant la fin de l'année ; je m'y rendrai avant le mois de mai. Nous avons un rendez-vous important sur le plan institutionnel ; je veux qu'ensemble, nous puissions le réussir. En Polynésie, c'est évidemment le changement climatique et les suites du nucléaire qui seront au cœur de la stratégie à repenser avec là aussi un territoire exemplaire d'excellence que nous pouvons, au cœur du Pacifique, réussir à promouvoir. Pour les terres australes et antarctiques françaises, c'est là aussi le climat et la biodiversité qui seront au rendez-vous.

Mais en parlant de cette stratégie dont je vous ai expliqué les grands axes, dont la déclinaison intime se fera territoire par territoire, je ne veux pas oublier non plus l'ensemble des ultramarins qui vivent dans l'Hexagone parce que si on veut réussir une stratégie pour nos Outremer et ces assises de l'Outremer, nous devons avoir une vision complète. Je parlais du passé et de cette réconciliation de tous les passés de la République, mais il nous faut aussi regarder toutes celles et ceux qui vivent en Hexagone et qui parfois veulent revenir avec une situation qui n'est plus adaptée à la réalité de notre pays. Et donc ces assises doivent aussi nous conduire à moderniser ce cadre d'abord en permettant à toutes celles et ceux qui veulent des formations ou des emplois dans leur territoire, d'y réussir comme je le disais, c'est la transformation de la fonction publique d'Etat, c'est la transformation d'une politique de formation sur les territoires pour éviter d'imposer des milliers de kilomètres aux uns et aux autres.

Ensuite, nous devons revoir les congés bonifiés tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui qui ne sont plus adaptés à un temps où il fallait prendre le bateau durant des mois pour rejoindre sa famille, on le sait bien. Il faut donc permettre des retours plus fréquents avec une politique qui incite aussi avoir des billets beaucoup moins chers. Aujourd'hui, c'est un système d'entente en quelque sorte sur le dos des personnes et des finances de l'Etat, où on fait payer plusieurs milliers d'euros de plus le billet d'avion à celui qui revient pour son congé bonifié ; il faut pouvoir revenir plus vite, plus facilement, avec là aussi des politiques tarifaires beaucoup plus adaptées. Et vous savez, quand je parlais tout à l'heure de la lutte contre la rente, d'une politique de concurrence beaucoup plus vigilante pour les monopoles dans chacun de nos territoires, ce sera aussi ce que nous ferons pour les compagnies aériennes et leur politique tarifaire.

- Applaudissements -

Je vois que ça touche une fibre... c'est d'ailleurs - et maritime, vous avez raison Madame la Ministre - c'est d'ailleurs aussi au cœur de ce que nous ferons parce que j'ai pris un engagement pour accompagner sur le plan tarifaire les retours, nous accompagnerons les bonnes initiatives qui ont été prises. Le président ROBERT a pris une initiative... 200.000 billets je crois... à peu près... 100.000 par an !! C'est déjà énorme pour la collectivité. Mais 100.000 billets par an qui sont aidés pour justement pouvoir faire ces trajets. Je veux que l'Etat puisse être non seulement à vos côtés mais aux côtés de toutes les collectivités pour là aussi développer ces facilités. Mais je veux surtout que l'ensemble des ultramarins vivant dans l'Hexagone, puissent pleinement réussir, être intégrés, reconnus et que dans notre fonction publique, dans le monde économique, dans les médias, ces visages de la République prennent toute leur place, là où ils sont bien souvent laissés de côté et je sais que ce combat est mené par plusieurs avec beaucoup de courage depuis plusieurs années ; c'est aussi celui-ci que je veux conduire avec vous jusqu'à son terme parce que, vous le voyez bien, c'est l'abolition de nos représentations passées ; nos imaginaires collectifs aux uns et aux autres, sont au cœur de nombreux blocages qui font que nos territoires ne saisissent pas toute la chance qui est la leur et que trop de nos concitoyens laissent dans une situation à part les ultramarins. Donc ce combat et ces assises, ce sera aussi ce combat pour les Françaises et les Français de la République qui sont nés Outremer ou de parents ultramarins.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que je voulais vous dire. J'ai été très détaillé parce que je vous ai dit intimement quelle était la philosophie des ambitions que je voulais porter et que la ministre aura à coordonner. Les défis sont immenses ; ça ne changera pas du jour au lendemain parce que ça n'est pas possible. Mais nous avons un choix simple : soit c'est une bataille pour des milliards, des promesses et continuer les mêmes comportements collectifs, soit c'est une bataille pour changer la culture, la philosophie et ouvrir cette nouvelle

page de l'esprit de conquête républicain parce que ce que je viens de vous dire, c'est le fruit d'une grande cohérence, vous l'avez vu : cohérence dans les objectifs que je veux pour ces assises de l'Outremer, cohérence entre tous nos territoires mais aussi cohérence dans toutes les missions de la République. Le message que j'ai eu pour vous, c'est un message d'indivisibilité de la République. Il n'y a pas des sous-endroits de la République mais il y a, pour avoir une égalité vraie, une adaptation partout à penser, un pragmatisme à mener, une lucidité à avoir pour que la République soit toute et entière. Mais c'est surtout l'attachement à une efficacité de l'action publique ; quand l'action publique n'est pas efficace en matière de sécurité, d'éducation, d'économie, elle n'est plus crédible. C'est cela ce à quoi nos assises doivent déboucher. Mais cela veut dire aussi que nous réussissions cette conversion mentale et philosophique qui consiste à voir nos territoires ultramarins comme des chances, des promesses, des territoires où l'esprit de conquête est au cœur de l'avenir. Le spatial y est déjà ; la biodiversité y est ; c'est notre frontière maritime qui fait de nous cette grande puissance ; le numérique, l'environnement, l'agriculture, la pêche, le tourisme : toutes ces filières sont là, elles n'attendent que de se développer dans un esprit de concorde et de volontarisme.

Alors je vous le dis : la République sera là mais j'attends de chacune et chacun d'entre vous des propositions, de l'invention, une volonté de faire en portant la diversité qui est la vôtre mais un esprit partout de responsabilité et d'ambition. La République en Outremer, c'est la République plus grande qu'elle-même ; c'est la République dans tous les océans, c'est la République dans tous les continents. Nous n'avons pas d'autre choix que celui de réussir ensemble. Alors je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Vive la République et vive la France !

Merci à vous. Merci.